

**SELARL BARD Vincent**, Avocat au Barreau de VALENCE demeurant 12 Faubourg Saint Jacques, 26000 VALENCE,  
Tél. : 04 74 24 55 31 - Email : [cabinet@bard-avocats.fr](mailto:cabinet@bard-avocats.fr)

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2020 à 10 Heures**

---

Au Tribunal Judiciaire de VALENCE (26), au Palais de Justice, 2 place Simone Veil, salle desdites audiences,  
en UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné.

# **UNE PROPRIETE** située à **LA REPARA-AURIPLES (26400)** **Lieudit Bouchassagne**

Comprenant divers bâtiments et terrain attenant.

Figurant au cadastre sous la section 265 A, lieudit « Bouchassagne », numéro 69 pour 00 ha 18 a 57 ca, numéro 70 pour 00 ha 14 a 07 ca, numéro 228 pour 00 ha 01 a 87 ca et numéro 229 pour 01 ha 27 a 11 ca soit une **surface totale de 01 hectare 61 ares 62 centiares.**

Etant précisé que ce bien fait l'objet :

1) d'un bail commercial en date du 18 septembre 2006 au profit de la Société PRIURETOU, pour la partie de l'immeuble comprenant :  
au niveau 0 : une cuisine de 26,60 m<sup>2</sup> ; au niveau 1 : un escalier d'accès et un dégagement (37,15 m<sup>2</sup>), deux chambres (86,40 m<sup>2</sup>), une chambre avec salle de bain (40,00 m<sup>2</sup>) et w.-c. attenant (13,10 m<sup>2</sup>), une suite (52,20 m<sup>2</sup>), quatre chambres (21,30 m<sup>2</sup>, 20,80 m<sup>2</sup>, 18,90 m<sup>2</sup> et 40,00 m<sup>2</sup>) ;  
au niveau 2 : un escalier d'accès et un dégagement (15,40 m<sup>2</sup>), une chambre en deux parties (56,60 m<sup>2</sup>) avec bain (8,00 m<sup>2</sup>), un escalier d'accès et bureau (24,50 m<sup>2</sup>), un pigeonnier (3,40 m<sup>2</sup>) et un grenier (22,70 m<sup>2</sup>)

2) d'un bail commercial en date du 18 septembre 2006 au profit de la Société BOUCHASSAGNE, pour la partie de l'immeuble comprenant :  
au niveau extérieur : une cour intérieure (500,00 m<sup>2</sup>), une piscine (104,00 m<sup>2</sup>), un pool-house (60,00 m<sup>2</sup>), un parking (400,00 m<sup>2</sup>), un terrain de pétanque (150,00 m<sup>2</sup>), un terrain attenant aux constructions (verger, potager : 1.000,00 m<sup>2</sup>) ; au niveau 0 : deux chambres (66,70 m<sup>2</sup> et 57,40 m<sup>2</sup>), une cuisine (26,20 m<sup>2</sup>), un cellier (26,70 m<sup>2</sup>), un salon (114,00 m<sup>2</sup>), une salle à manger (79,00 m<sup>2</sup>), une chaufferie (15,20 m<sup>2</sup>), une buanderie (37,00 m<sup>2</sup>), une remise (13,00 m<sup>2</sup>), une salle de bain-w.-c., un escalier d'accès et un dégagement (19,40 m<sup>2</sup>) ; au niveau 1 : trois chambres (41,00 m<sup>2</sup>, 41,00 m<sup>2</sup> et 57,80 m<sup>2</sup>).

Cette vente a lieu à la requête de la **SELARL ATHENA**, (anciennement SELARL BELHASSEN-STEINER), Société de Mandataires Judiciaires à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, prise en la personne de Maître Camille STEINER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 802 989 699, dont le siège social est sis à PARIS (75010), 76 rue du Faubourg-Saint-Denis et son établissement secondaire 16 rue Cordelle, 49100 ANGERS, agissant en qualité de Mandataire Liquidateur à la liquidation judiciaire de la Société dénommée SCI LES SOURCES, Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis à ANGERS (49100), 28 rue Guittet, identifiée sous le numéro SIREN 491 220 760 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS, représentée par son Gérant Monsieur Jean-François CHARPENET, domicilié en cette qualité audit siège. Fonctions auxquelles elle a été nommée par suite d'un jugement rendu le 1<sup>er</sup> février 2017 par le Tribunal de Commerce d'ANGERS. Ayant pour Avocat Maître Aurélien GOGUET, Avocat au Barreau d'ANGERS et pour Avocat postulant la SELARL BARD Vincent, Avocat au Barreau de VALENCE

---

**MISE A PRIX : 800.000 Euros** (Huit cent mille euros)

Pouvant être baissée d'un quart en cas de carence d'enchères

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consignation pour enchérir : 80.000 euros (Chèque de banque)

---

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de VALENCE.

Fait et rédigé à VALENCE (26), le 10 septembre 2020. Signé : SELARL BARD Vincent

---

*Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :*

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VALENCE, au Palais de Justice, où il a été déposé

- A la **SELARL BARD Vincent**, Avocat au Barreau de VALENCE, demeurant 12 Faubourg Saint Jacques, 26000 VALENCE, Tél. : 04 74 24 55 31 - Email : [cabinet@bard-avocats.fr](mailto:cabinet@bard-avocats.fr)

- A Maître Aurélien GOGUET, SELARL Aurélien GOGUET, Avocat au Barreau d'ANGERS, demeurant à ANGERS (49100), 1 avenue Jeanne d'Arc, Tél. : 02 41 34 16 50 - Email : [goguet@avocats-goguet.fr](mailto:goguet@avocats-goguet.fr)

- A Maître Michel MAAREK, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS (75116), 35 avenue d'Eylau, Tél. : 01 45 53 02 00 E-mail : [maitre.maarek.michel@free.fr](mailto:maitre.maarek.michel@free.fr) - Site web : [www.maarek-avocat-paris.com](http://www.maarek-avocat-paris.com)

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 27 OCTOBRE 2020 de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (Port du masque obligatoire)**

---